

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 30 juin 2017 - 20 heures 30**

14 présents - 1 absent

**Projet de travaux - Appel à projets**

Le département du Rhône affirme sa volonté de soutenir les investissements réalisés par les communes grâce à son dispositif de partenariat territorial. Cette nouvelle politique de soutien s'applique sous forme d'appel à projet.

Le taux d'aide maximum possible : 50 %.

5 projets sont retenus pour les 2 années à venir :

Accessibilité ERP (Etablissement Recevant du Public) : 9.417 € HT

Accessibilité centre bourg : 68.500 € HT

Aménagement épicerie : 27.808 € HT

Bureau de Poste : 12.189 € HT

Espace de glisse : 33.227 € HT

**Immeubles communaux - Salle des associations**

Réalimentation salle des associations et local infirmier avec un groupe électrogène

Devis d'Hervé HUGUES à Thel : 1.412,40 € TTC

Fourniture d'un groupe électrogène

Plusieurs devis reçus

Le devis de Point P a été retenu pour 1.770 € HT

**PLU**

L'enquête est terminée, le rapport du commissaire enquêteur a été validé par le Tribunal.

Une réunion aura lieu courant septembre avec les personnes publiques associées pour apporter les dernières modifications.

**Voirie**

**Pata Communal**

3 tonnes 2 - 9 portions de chemins ont été traitées.

Coût pour la commune 4.339,20 Euros

**Pata Communautaire**

3 tonnes - 5 portions de chemins ont été traitées.

**COR - Transfert du patrimoine Voirie**

Le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à la disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert pour l'exercice de cette compétence.

Les voies d'intérêt communautaire sont concernées.

Le Conseil autorise le maire à signer le PV de transfert du patrimoine.

## **Convention Bébé lecteur avec le Département**

Dans le cadre de sa politique culturelle le département du Rhône entend développer la lecture publique en faveur des communes rurales.

Dans le cadre du schéma départemental de lecture publique voté il s'est engagé à lutter contre l'illettrisme et à favoriser l'accès au livre à l'écrit dès le plus jeune âge par le biais de son service de lecture publique et grâce au réseau des bibliothèques et médiathèques communales.

L'action bébé lecteur est un dispositif consistant pour le département à offrir à tout enfant rhodanien, né dans l'année ou adopté de moins de 3 ans, un album jeunesse. Cet album sélectionné à l'issu d'un concours d'auteurs illustrateurs sera remis aux parents dans la bibliothèque de leur commune. L'objectif est de familiariser dès le plus jeune âge l'enfant avec l'univers du livre, des mots, de l'écrit et de l'image mais il s'agit aussi d'inciter tous les rhodaniens toutes générations confondues à fréquenter les bibliothèques.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention

## **Convention inspection au travail avec le Centre de Gestion**

La nomination d'un agent chargé des fonctions d'inspection est obligatoire pour toutes les collectivités. Le Centre de Gestion du Rhône met à disposition cet agent pour les communes affiliées par le biais d'une convention entre les 2 parties.

Le tarif de cette prestation est inclus dans la cotisation annuelle et n'engendre aucun frais supplémentaire pour la collectivité.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

## **Sinistre grêle**

### **Indemnisation**

Plusieurs bâtiments ont été touchés ainsi que l'éclairage public

Une première indemnisation a été reçue, le solde sera versé après travaux.

### **Appel d'offres**

Pour les toitures des bâtiments l'avis d'appel à la concurrence a été publié :

Les dossiers sont à télécharger directement sur la plateforme de dématérialisation

Date de remise des offres le 20 juillet à 12 h

## **Questions diverses**

### **Nettoyons la nature**

Avec le conseil Municipal des enfants nous nous sommes inscrits à l'édition 2017

Nettoyage prévu pour le samedi 23 septembre

**Expos 2018 la grande guerre**

Prêt de 2 coffrets exposition de l'ONACVG

1<sup>er</sup> coffret exposition : la grande guerre - 20 panneaux

2<sup>ème</sup> coffret exposition : la force noire - 10 panneaux

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de prêts.

**Amendes de police**

Il est demandé l'inscription de la réfection du chemin « au grand chemin ».

Le devis retenu Robert DENIS pour un coût de 2.868 Euros.

Fait à Saint-Vincent-de-Reins

Le 1<sup>er</sup> juillet 2017

